

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00480

ACQUISITION D'UNE ŒUVRE DE WALLACE BERMAN - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 29 novembre 2019

Nombre de membres en exercice : 68
Nombre de présents : 49
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-Alain BARRIER, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, M. Luc FRANCOIS, M. Claude LIOGIER, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

RECU EN PREFECTURE

Le 13 décembre 2019

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24420770-20191205-02019304800

DATE D'ARCHIVAGE : 13 décembre 2019

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 05 DECEMBRE 2019

ACQUISITION D'UNE ŒUVRE DE WALLACE BERMAN - MUSEE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN

Dans le cadre de la politique d'enrichissement des collections du Musée d'art moderne et contemporain, il est proposé l'acquisition d'une œuvre de **Wallace BERMAN**, "*Untitled (A1 - Cosmic Burst)*", 1974, d'un montant de 43 000 € TTC auprès de la galerie Frank Elbaz 66 rue de Turenne, 75003 Paris.

Cette acquisition s'inscrit dans l'axe de la collection : « œuvres emblématiques des courants artistiques contemporains majeurs avec concentration sur les chefs-d'œuvre ».

Wallace Berman (1926-1976) est une figure mythique de la contre-culture ouest-américaine des années 1950-1960 et un acteur essentiel de la *Beat Generation*. L'œuvre proposée à l'acquisition appartient à sa série la plus importante des *Verifax Collages* (1961-1976), qui illustre son rôle pionnier dans l'art du collage et de l'assemblage californien. Réalisées à l'aide d'une photocopieuse, ces œuvres montrent une main manipulant une radio dont le haut-parleur est remplacé par une image. Wallace Berman joue de la grille pour associer des images du quotidien provenant de registres variés : photographies d'actualité, armes et symboles religieux, figures liées à des minorités, etc. Cette approche originale peut aussi bien évoquer une esthétique pop que les principes de *Fluxus*, tout en restant foncièrement inclassable.

Les collections publiques françaises ne comptent jusqu'à présent que deux œuvres de Wallace Berman. L'entrée de cette œuvre rare dans les collections du MAMC permettrait d'intégrer un artiste qui entretient de multiples liens avec certains de ses principaux axes, comme le langage, la photographie et le collage.

Cet achat destiné à compléter la collection d'Arts Graphiques du Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne Métropole sera soumis à la Commission Scientifique Régionale d'acquisition des musées de France qui se prononce à la fois sur la pertinence artistique et scientifique, la cohérence par rapport aux fonds des Musées et sur les prix.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve l'acquisition de l'œuvre de Wallace BERMAN citée ci-dessus et autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les contrats d'acquisition et de cession ainsi que toutes pièces nécessaires relatives à cette acquisition,**

- la dépense correspondante d'un montant de 43 000 € TTC sera imputée sur les crédits de l'exercice en cours à l'article 2161, opération 63.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU